

DETAIL DU CONTENU DE LA FORMATION DE BASE 2016-2017

La formation débute début septembre pour terminer en mai. Les volumes horaires seront précisés après validation du calendrier pédagogique 2016/2015. Les cours sont regroupés les lundis, mardis, et mercredis hors périodes de vacances scolaires. Les jeudis et vendredis sont mis à profit pour l'acquisition de connaissances et le travail personnel.

LA PREPARATION AUX CONCOURS DE CADRES

134 h en 2015/2016

La préparation aux épreuves d'admissibilité des concours externes d'attaché et rédacteur territoriaux :

- ✓ L'épreuve de composition : méthode, contenu et devoirs
- ✓ L'épreuve de synthèse : méthode et devoirs

La préparation des oraux d'admission :

- ✓ Entretiens de recrutements fictifs, communication, oraux individuels et conseils personnalisés

Suivi individuel et collectif

LA PROFESSIONNALISATION (*hors options*)

416 h en 2015/2016

Connaissances générales pour l'intégration professionnelle au sein des collectivités territoriales

- ✓ L'organisation territoriale
- ✓ La loi NOTRe
- ✓ Le service public
- ✓ Le statut de la FPT
- ✓ Le maire et le conseil municipal
- ✓ La rédaction des actes administratifs
- ✓ Les archives
- ✓ Le management territorial
- ✓ Présentation et missions du CDG
- ✓ TRIVALIS, le SYDEV, VENDEE EAU

Les Finances publiques

- ✓ Principes budgétaires généraux de l'Etat
- ✓ Finances locales
- ✓ Elaboration du budget communal
- ✓ La paye
- ✓ La comptabilité et les nomenclatures spécifiques

L'état civil et les élections

- ✓ Réglementation
- ✓ L'officier d'état civil
- ✓ Le Procureur de la République
- ✓ Les actes d'état civil
- ✓ Nom et prénom
- ✓ Autorité parentale
- ✓ Mariage, PACS, Divorce
- ✓ Décès
- ✓ Les élections

Les marchés publics

- ✓ La commande publique
- ✓ Les principales procédures
- ✓ Dispositions spécifiques
- ✓ Achats groupés
- ✓ Commission d'appel d'offres –Jury de concours
- ✓ Choix des procédures et des formes de publicité
- ✓ DCE

L'urbanisme

- ✓ Les différents documents d'urbanisme
 - DTADD, SCOT, PLU, Carte communale, RNU
- ✓ Les outils opérationnels
 - Lotissement
 - ZAC
- ✓ Les autorisations d'urbanisme
 - CU, PC, permis d'aménager, permis de démolir, déclaration préalable
- ✓ Fiscalité
- ✓ Archéologie préventive

8 SEMAINES DE STAGE obligatoire en commune (minimum)

Possibilité de conventionner des stages facultatifs complémentaires :

- *En intercommunalités*
- *En EHPAD*
- *En fonction des centres d'intérêt des stagiaires*

Volume horaire de la formation (*hors options*)

560 h en 2015/2016

COÛT DE LA FORMATION DE BASE

2060 €